



Sinistre entre professionnels...

Par **ktatia**, le **06/12/2008** à **13:33**

Bonjour ,

je suis commercial à mon compte dans l'économie d'énergie et je suis amené à engager des poseurs pour installer des panneaux solaires.

Sur mon dernier chantier des panneaux se sont envolés de la toiture (100 exactement) avant la fin du chantier.

Pour ma part mon assurance me couvre si un problème arrive APRES que le chantier soit fini et je viens d'apprendre que pour le poseur son assurance fait de même!!!

Alors ma question est celle-ci:

A qui doit revenir la lourde charge de rembourser les panneaux?

Merci de me répondre rapidement .